

PROJET DE BUDGET 2019-2020

CONDÉMENT	Il s'agit des dépenses budgétaires de 2019 qui sont des dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau sur les eaux publiques, soit la partie de l'eau qui est une ressource gouvernementale.
CONDÉMENT 001	Coûts des services publics de transport (eau, électricité, gaz, etc.), les coûts des services de maintenance des équipements, etc.
CONDÉMENT	Le « Budget Opérationnel de la Ville » et des projets à grande échelle financés par la Ville.
CONDÉMENT 002	Il s'agit de la partie de la somme de dépenses budgétaires liées aux services de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 003	Les fonds de réserve qui sont utilisés pour financer les dépenses des dépenses de capital.
CONDÉMENT 004	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 005	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 006	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 007	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 008	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 009	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 010	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 011	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 012	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 013	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 014	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.
CONDÉMENT 015	Il s'agit de la somme de dépenses budgétaires liées à l'opération de gestion de l'eau qui est financée par les taxes municipales et provinciales.